

Starter redémarre

Après un mandat de deux ans, Stéphane Dosch souhaitait passer la main à la tête de l'association. Depuis juillet, c'est Thierry Gigout, PDG de C2I Santé, société de conseil en ingénierie médicale, qui lui succède. Il dit avoir l'intention de poursuivre l'action de Starter sur ses grandes orientations : emploi, fiscalité, sécurité, foncier mais aussi d'ouvrir l'association aux autres acteurs socio-économiques. Rappelons simplement que l'association Starter économie et développement a pour objectif de regrouper les acteurs économiques de la ZFU du Grand Nancy pour favoriser le développement des quartiers rénovés.

C'est d'abord un réseau d'acteurs économiques visant le développement de l'économie et de l'emploi sur les zones franches (ZFU) en étroite collaboration avec les collectivités territoriales. L'association a organisé justement un petit-déjeuner au Charmois sur le thème de « La diversité de l'emploi, une source de richesse dans vos recrutements ». Pour en parler, l'association avait invité APC (Association perspectives et compétences) implantée sur la zone Saint-Jacques II, et Guy Coutarel-Rigal de la Maison de l'emploi. Une rencontre avec des acteurs de l'insertion riche d'enseignements pour Starter et son équipe, désormais composée



Thierry Gigout.

de Thierry Gigout (C2I, président), Cécile Charton (PMS2-vice président), Thierry Herga (auto-école les Nations vice-président), Patrick Blanchot (radiologue vice-président), Jean-Claude Lepori (ophtalmologiste à Vandœuvre-vice-président), Bruno Garotte (Dalkia Vandœuvre -trésorier) et François Metche (pharmacie des Ombelles-secrétaire).

Prochain rendez-vous : soirée débat le 17 décembre animée par Philippe Bertaud, vice-président de la CUGN chargé du développement économique, sur le thème de la fiscalité en Zone franche urbaine.

Renseignements, Starter, 17 bis rue Laurent-Bonnevay au Tilleul Argenté ou contact@starter.asso.fr.



Petits-déjeuners constructifs pour les acteurs économiques.

CONSEIL M

Des incendies

Le conseil municipal d'hier soir s'est animé d'entrée de jeu avec

Une motion contre les suppressions de poste parmi les enseignants a été l'occasion de faire le point sur l'affaire des permanences municipales d'accueil des élèves par temps de grève. Stéphane Hablot a considéré que le 7 octobre le nombre d'élèves à garder a nécessité de mobiliser 40 personnes. « Mais là, prévenus deux jours avant du nombre de grévistes, il fallait mobiliser 122 personnes. C'était impossible. Il y a à Vandœuvre 2.500 élèves et 17 écoles ». Cette impossibilité a été signifiée par lettre aux parents d'élèves. Du coup, le préfet a saisi le tribunal administratif... Qui a rendu sa copie une heure avant le conseil municipal d'hier soir ! « Le président du tribunal a prononcé le non-lieu sur l'annulation de la lettre réclamée par le préfet. Et il a rejeté également la demande du préfet qui exigeait l'établissement de la liste des personnels à mettre en place pour les permanences... » Stéphane Hablot faisait partie de toute une « charrette » de maires concernés par ces permanences objet de polémiques dans la France entière, et d'un refus assez général parmi les municipalités de gauche.

L'opposition s'est abstenue sur la motion initiale, Marc Saint-Denis l'approuvant au côté de la majorité municipale.

Dominique Renaud porta le fer à l'issue de cette discussion sur la sécurité, en évoquant l'incendie du 10 novembre, apparemment volontaire au cinquième étage d'une tour de Montet-Octroi (17 mois après celui du Match juste à côté). « Il y a aussi un sentiment d'insécurité créé par des bandes de jeunes qui

squattent les passages entre les immeubles. » Et de demander un renforcement de la sécurité. « Si un drame doit arriver, notre groupe Aimer Vandœuvre demandera une audience au préfet ».

Pour le maire, « cette situation perdure depuis des années. On ne l'a pas découverte. Je suis allé sur place le lendemain, on s'est rendu compte des dégâts, des ascenseurs qui ne fonctionnent plus... Pour ne pas laisser les personnes dans le désarroi, on a mobilisé un dispositif d'aide à la personne, et écrit aux 160 personnes sur place ». Trois agents sont à disposition des résidents depuis... Pour les

Amsterdam au port

Hécatombe de villes hollandaises sur Vand'est ! Les voiries, dans le cadre de l'ANRU ayant été réaménagées et modifiées, un certain nombre d'allées disparaissent : Venlo, Polders, Leiden, Nimègue, Roermond, Utrecht et Amsterdam (rétrocédée au centre commercial), plus la rue de La-Haye. En revanche, la liaison entre la rue de Hollande et l'avenue Jeanne-d'Arc est baptisée rue d'Amsterdam, tandis que l'allée de Haarlem devient une rue... Enfin, devant les Palombes, nouvelle voie, la rue de Berlin, quartier Forêt-Noire. Françoise Nicolas déplore le manque de concertation dans ce dossier, « alors que les gens doivent changer leur adresse, et que certains ne savent même pas écrire ». « Nous avons distribué des enveloppes à la population », dit Stéphane Hablot. Pour les adresses. L'opposition vote contre la délibération.

D'HIER À AUJOURD'HUI

Remblancourt

La mairie et son